

## COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 JANVIER 2009

L'An Deux Mil Neuf, le jeudi huit janvier à 20 h 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur POULARD, Maire.

**Secrétaire de séance** : Mme GRUIEC

**Présents** : M. POULARD, M. TIMOUY, M<sup>me</sup> LEMARCHAND, M. CROUZET, M<sup>me</sup> PICHOT, M. BLETIO, M<sup>me</sup> LE MEN, M. JACOB, M<sup>me</sup> SAUVÉE, M<sup>me</sup> GRUIEC, M<sup>me</sup> ROBIN, M<sup>me</sup> LEDOS, M. BIRRIEN M<sup>me</sup> LAROCHE, M. BARBOTIN, M. KEROMNES, M<sup>me</sup> ERDTMANN M. VALTON, M. TEXIER, M. RENAUDIN et M. LEMOINE.

**Excusés** : M. WALGER (pouv. à Mme PICHOT), M. COLLET (pouv. à M. POULARD).

**Toutes les décisions ont été prises à l'unanimité.**

### TABLEAU DES EFFECTIFS AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2009

Le Conseil Municipal arrête le tableau des effectifs du personnel communal au 1<sup>er</sup> janvier 2009.

### CREATION D'EMPLOIS SAISONNIERS

Le Conseil Municipal décide pour assurer la continuité des services communaux pendant les congés d'été 2009 du personnel :

➤ le recrutement d'environ 20 jeunes de 17 à 19 ans, pour environ 3 semaines à mi-temps, équivalent au total à 30 semaines temps plein. Les candidatures seront examinées, en fonction de la situation des familles, avec priorité aux Montgermontaises et Montgermontais.

➤ la limitation du recrutement à une seule saison par jeune ;

➤ les interventions porteront sur l'entretien des espaces verts, de la voirie, des bâtiments communaux, ainsi qu'aux services administratifs, pour une rémunération à l'indice du 1<sup>er</sup> échelon du grade occupé.

### CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR LE RENOUELEMENT DU PARC INFORMATIQUE DE LA MAIRIE ET DE LA BIBLIOTHEQUE

Le matériel informatique des services de la mairie et ceux de la bibliothèque sont devenus obsolètes. Conformément au code des marchés publics, une consultation a été organisée. Dix entreprises ont remis leur offre qui nécessite des informations complémentaires. Le Conseil Municipal décide de mandater Monsieur le Maire pour retenir la société dans la limite d'un montant de 25.000 €. T.T.C..

### CHOIX DE LA SOCIETE POUR LA REALISATION DE L'"AUTOUR DE LA MOTTE" ET DU "GUIDE PRATIQUE"

La commune publie quatre fois par an l'"Autour de la Motte " et une fois par an le "guide pratique". Le contrat précédent arrivant à échéance, conformément au Code des Marchés Publics, une consultation a été organisée et le Conseil Municipal retient la société IWAKE STUDIO sise Pacé.

### ESPACE EVASION : AVENANT N°1 SOCIETE EIFFAGE ET AVENANT N°2 SOCIETE SOPEC

Les délibérations sont reportées.

### REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE : ELECTION DES REPRESENTANTS AU GROUPE DE TRAVAIL

Le Conseil Municipal désigne, outre M. le Maire président, Mme Pichot, M. Jacob, Mme Sauvée et M. Texier ; M. Blétio est désigné représentant suppléant.

### OBSERVATOIRE DE L'ENVIRONNEMENT DE BETTON : RAPPORT D'ACTIVITES 2007

Le Conseil Municipal prend acte du rapport d'activités 2007 de l'Observatoire de l'Environnement de Betton.

### S.I.A.R.N. : RAPPORT D'ACTIVITES 2007 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE D'ASSAINISSEMENT

L'examen est reporté.

### INFORMATION

La commune n'a pas exercé son droit de préemption sur le bien cadastré AC 74,75 et 76, situé 19 rue de la Fougèrolle.

Monsieur le Maire informe le Conseil de la création d'une régie de recettes municipale pour le marché hebdomadaire.

Monsieur le Maire informe de l'acquisition du camion benne auprès de la société Kertrucks sise à Chartres de Bretagne pour 23 400 € T.T.C..

AFFICHE LE :

RETIRE LE :

Montgermont, le 14 janvier 2009

**LE MAIRE**

**Alain POULARD**